



## COMMUNIQUÉ D'INFORMATIONS

Le 14 mai 2008

À toutes les sections locales de Bell au Québec

Confrères, consoeurs,

Nous prenons un peu de votre temps aujourd'hui afin de clarifier certaines informations qui circulent ces jours-ci à propos de la négociation et du vote qui se déroule actuellement sur la dernière offre présentée par Bell. Plusieurs membres du Québec nous ont effectivement mentionné qu'ils recevaient des messages qui ne les éclairaient en rien sur ce qui se passe en ce moment. C'est pourquoi nous croyons qu'il est de notre devoir de vous informer de la situation.

Mais dans un premier temps, nous tenons à vous rappeler notre communiqué précédent alors que vous nous informions que cette offre est intervenue au terme d'une ronde de négociation intensive entre le comité de négociation des sections locales de Bell, les hauts dirigeants du SCEP nationaux, du Québec et de l'Ontario ainsi que des représentants de l'employeur en lien avec la haute direction de Bell. Ainsi du 2 au 5 mai dernier, nous avons tenté d'en arriver à un règlement en travaillant pour éliminer autant que possible les irritants que vous aviez identifiés lors de nos précédentes réunions. Lorsque Bell nous a finalement soumis cette dernière offre, le 5 mai, nous nous sommes retrouvés avec une égalité sur le comité de négociation alors que 3 membres recommandaient que nous la présentions aux membres avec une recommandation d'acceptation et que les 3 autres refusaient qu'elle soit présentée au vote.

C'est la raison pour laquelle nous avons convoqué, le 7 mai dernier, la tenue du Colloque des sections locales de Bell (qui représente 70% des membres du côté de l'Ontario et 30% des membres du Québec), comme le prévoit notre procédure afin de se prononcer sur cette offre. Nous vous rappelons, là encore, que c'est par une forte majorité (70%) que les membres du Colloque ont voté afin que l'offre soit présentée aux membres et que le syndicat en recommande l'acceptation.

Nous croyons qu'au point où nous en sommes aujourd'hui, cette offre représente en effet le maximum que nous pouvons obtenir. Mais comme toujours, ce sont les membres qui décideront en dernier lieu. Ça a toujours été le cas et ça le sera toujours. Nous nous sommes donné des règles de fonctionnement démocratiques afin de mener la négociation de groupe de nos sections locales de Bell et cette procédure a été scrupuleusement suivie. C'est pourquoi, nous trouvons malheureux qu'à l'heure actuelle, il y ait des querelles entre certaines sections locales de l'Ontario et les membres du comité de négociation de cette région parce que ces derniers ne respectent pas la décision prise lors du Colloque.

Étant donné la recommandation des membres du Colloque et comme il s'agit de l'instance qui a l'autorité en la matière, nous croyons qu'il serait important que vous considériez leurs arguments avant de vous faire une idée et surtout, que vous ne vous laissiez pas influencer par certaines personnes qui tentent de profiter de l'occasion pour créer encore plus de confusion. En ce sens, nous vous invitons à re-consulter le communiqué 29 (précédent) qui vous fournit en détail les principaux points de l'offre de même qu'à participer aux assemblées syndicales qui sont prévues au cours des prochains jours.

Nous vous remercions de votre attention.

Émis par le SCEP Québec